

DEMANDE DE LOCATION

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA LOCATION D'UN LOCAL COMMERCIAL

Merci de remplir ce formulaire de manière complète, de le dater et de le signer, puis de le retourner accompagné de l'ensemble des pièces mentionnées au point 8 : tout dossier incomplet ne pourra malheureusement pas être pris en considération.

01 OBJET DE LA LOCATION

Adresse du local

NPA / Localité

Étage / situation

Surface (m²)

Affectation actuelle du local

Loyer annuel net (CHF)

Acompte de charges annuel (CHF)

Places de parc souhaitées (nombre)

Date de la visite

Date d'entrée souhaitée

Durée de bail souhaitée

☐ 5 ans ☐ 10 ans

☐ Autre :

02 PRENEUR

Raison sociale / nom

Forme juridique

☐ SA ☐ Sàrl ☐ Raison individuelle

☐ Autre :

N° IDE / inscription au Registre du commerce

Date de fondation

Siège (adresse complète)

Site internet

Personne de contact, fonction

Téléphone

E-mail

Signataire·s autorisé·e·s

03 ACTIVITÉ PRÉVUE

Description détaillée de l'activité

Enseigne / nom commercial	
Nombre de collaborateur·rice·s	
Horaires d'exploitation prévus	
Ouverture au public	☐ Oui ☐ Non
Nuisances possibles (bruit, odeurs, livraisons)	☐ Oui, préciser : ☐ Non
Travaux d'aménagement envisagés	☐ Oui, préciser : ☐ Non
Autorisation ou patente nécessaire	☐ Oui, laquelle : ☐ Non

04 SITUATION FINANCIÈRE

Chiffre d'affaires du dernier exercice (CHF)	
Chiffre d'affaires prévisionnel (CHF)	
Capital / fonds propres (CHF)	
Banque de référence	
Poursuites en cours (entreprise)	☐ Oui, montant : ☐ Non
Poursuites en cours (dirigeant·e·s)	☐ Oui, montant : ☐ Non

05 LOCAUX ACTUELS

Adresse des locaux actuels	
Locataire depuis le	
Loyer annuel actuel (CHF)	
Bailleur / régie actuel·le et téléphone	
Motif du déménagement	
Références auprès du bailleur actuel	☐ Autorisées ☐ Non autorisées

06 ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE D'ENTREPRISE

Conformément aux art. 257f et 267 du Code des obligations (CO), le locataire est tenu d'user de la chose louée avec le soin nécessaire et répond des dommages causés à celle-ci. La conclusion et le maintien, pendant toute la durée du bail, d'une assurance responsabilité civile d'entreprise (ou privée pour un preneur particulier) couvrant les dommages locatifs et les dommages causés aux tiers dans le cadre de l'exploitation constituent une condition obligatoire à la conclusion du contrat de bail. Une attestation d'assurance devra être remise au plus tard lors de la signature du bail.

Assurance RC entreprise ☐ Conclue ☐ À conclure avant la signature du bail

Compagnie / N° de police

07 GARANTIE DE LOYER

Une garantie de loyer correspondant à six mois de loyer net sera exigée lors de la signature du bail (art. 257e CO). Elle sera constituée soit par un dépôt sur un compte de garantie bancaire ouvert au nom du preneur, soit par une garantie bancaire ou une assurance de garantie de loyer (cautionnement) auprès d'un établissement reconnu, sous réserve de l'accord du bailleur.

Forme de garantie envisagée ☐ Dépôt bancaire ☐ Garantie bancaire

☐ Assurance de garantie de loyer

Établissement bancaire / assureur envisagé

08 PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- ☐ Extrait du Registre du commerce datant de moins de 3 mois (ou pièce d'identité pour une raison individuelle)
- ☐ Copie d'une pièce d'identité de chaque signataire
- ☐ Extrait de l'Office des poursuites de l'entreprise datant de moins de 3 mois
- ☐ Extrait de l'Office des poursuites de chaque dirigeant·e / signataire datant de moins de 3 mois
- ☐ Comptes annuels (bilan et compte de résultat) des deux derniers exercices
- ☐ Plan d'affaires et budget prévisionnel (pour une entreprise nouvelle ou de moins de deux ans)
- ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile d'entreprise

Tout dossier ne comportant pas l'intégralité de ces pièces ne sera pas pris en considération.

09 DÉCLARATION ET SIGNATURE

Le·la/les soussigné·e·s, agissant pour le preneur, certifie·nt l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies et autorise·nt le bailleur à les vérifier, notamment auprès du Registre du commerce, de l'Office des poursuites, du bailleur actuel et des références indiquées. Toute fausse déclaration peut entraîner le rejet de la candidature ou la résiliation du bail.

La présente demande ne constitue pas un engagement du bailleur ; le bail ne prend effet qu'à la signature du contrat par les deux parties. Le bailleur se réserve le droit de ne pas donner suite sans indication de motifs.

FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossier sont exigibles dès que la gérance a établi le contrat de bail, indépendamment de la prise de possession effective des locaux par le preneur.

PROTECTION DES DONNÉES

Les données personnelles et les pièces recueillies sont traitées exclusivement aux fins de l'examen de la présente demande de location, conformément à la loi fédérale sur la protection des données (LPD ; art. 6 et 19). En cas de réponse négative ou de retrait de la candidature, le dossier complet, y compris toutes les copies et données électroniques, est détruit de manière sécurisée dans un délai de 3 jours suivant la décision, sans autre avis. Le·la candidat·e peut demander la restitution de ses documents dans ce délai. En cas de conclusion du bail, les données sont conservées dans le dossier locataire pour la durée du contrat et des obligations légales en découlant ; les coordonnées du preneur (nom, adresse de l'objet loué, téléphone, e-mail) sont utilisées par le bailleur pour la gestion du bail et peuvent être communiquées, dans la mesure strictement nécessaire, aux tiers intervenant sur l'immeuble, notamment artisans, entreprises de maintenance, concierge et assureurs, afin de convenir des interventions et d'assurer l'entretien des locaux. Les informations financières et personnelles du dossier de candidature ne sont en aucun cas transmises à ces tiers.

LIEU ET DATE

LIEU ET DATE

SIGNATURE · POUR LE PRENEUR

SIGNATURE · POUR LE PRENEUR